

# NIEDERHERGHEIM

## infos

Was Get's Neis ?

Journal d'information de la commune de Niederhergheim

### DANS CE NUMÉRO

DANS LE RÉTRO :  
CÉRÉMONIE DU 8 MAI,  
BISTROT COMMUNAL,  
PRINTEMPS DU MAIRE &  
JOURNÉE CITOYENNE

À LA MÉDIATHÈQUE

INFOS EN VRAC

CHANGEMENT HORAIRES  
DÉCHETTERIE

DÉCISIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

MANIFESTATIONS À VENIR  
& ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES



## La Cérémonie commémorative du 8 mai réunissant Niederhergheim, Oberhergheim et Biltzheim



Une première cette année : la participation de 19 élèves du CM1/CM2 pour un chant, accompagnés de leur enseignant, Monsieur Steve BLAZEK !

## La Cérémonie du Printemps du Maire, jeudi 16 mai



La doyenne, Emilie GRASS, 100 ans !



## Le Bistrot communal du 17 au 19 mai

Un week-end de festivités sous la pluie !



Journée  
Citoyenne



Nettoyage



Marquage  
au sol



Désherbage



Jointage

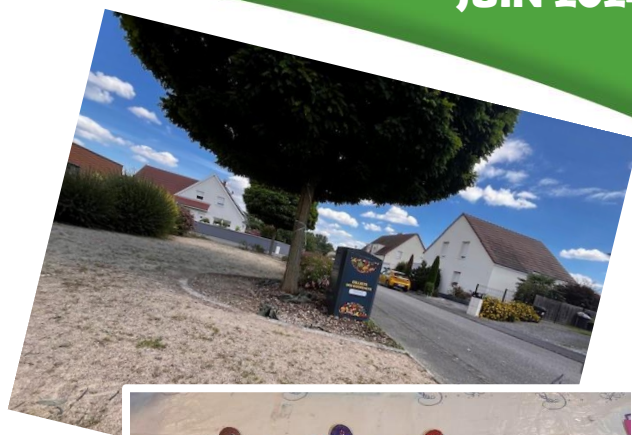


Peinture



# RÉTRO

Merci aux 60 bénévoles ayant répondu présents lors de la journée citoyenne !



## À LA MÉDIATHÈQUE . . . . .

Lorsque la médiathèque est fermée au public, l'équipe est tout de même présente ! Et pourquoi ? Notamment parce qu'elle accueille l'ensemble des écoliers de Niederhergheim tout au long de l'année scolaire. Cela a représenté pas moins de 98 accueils en 2023/2024 !

Lors de leur visite, les enfants se sont vu proposer plusieurs activités et ateliers, menés en lien avec les équipes enseignantes : choix de livres, lecture d'albums ou de kamishibais, jeux de société, ateliers autour des livres, présentation du livre de leur choix, visite d'expo.

Coralie et les bénévoles remercient l'ensemble des enseignants pour leur implication tout au long de l'année.



**En juillet** - Ouverture de la médiathèque aux mêmes horaires que le reste de l'année.

**En août** - Fermeture de la médiathèque du 5 au 23 août



## VOUS VOUS ÊTES POSÉ LA QUESTION



**Q** *J'aimerais passer la tondeuse dans mon jardin. Vous pouvez me rappeler les horaires pendant lesquels je peux le faire ?*

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer des gênes sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les samedis de 8h00 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les dimanches et jours fériés, ils sont interdits.

**R**

**Q** *Comment dois-je m'y prendre pour donner procuration à mon voisin aux élections ?*

Récupérez son numéro d'électeur, toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Ensuite, si vous avez une carte d'identité « nouvelle génération » (format carte bancaire) et un compte FranceConnect, les démarches se font en ligne sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

Sinon, remplissez le formulaire de procuration en ligne (ou en gendarmerie pour la version papier), puis validez votre demande en gendarmerie ou bureau de police.

**R**

## C'EST BIEN DE LE SAVOIR . . . . .

### Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence auprès d'une brigade de gendarmerie ou de police. Lors de patrouilles autour de votre domicile, ils se chargeront de repérer toute dégradation ou anomalie.



Pour vous inscrire à ce dispositif :

- Déplacez-vous directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie de votre choix ou
- Inscrivez-vous en ligne via le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Vous fêtez vos 80, 85, 90 ou 95 ans ? Ou vous fêtez vos 50, 55, 60, 65 ou 70 ans de mariage ?** Vous serez destinataire d'une carte de félicitations vous invitant à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie afin de faire savoir si vous souhaitez recevoir les élus à votre domicile pour cet évènement.



L'amicale des Donneurs de sang reversera les bénéfices de la vente de pâtisseries lors du Bistrot communal à une œuvre caritative. Quant aux bénéfices de la vente de Pâté Chaud par l'association des Tournesols, ils ont été reversés aux écoles pour leurs sorties scolaires !

Passage de la balayeuse intercommunale

**MARDI 30 JUILLET**

à la suite du Marché aux Puces.



Le formulaire d'inscription au Marché aux Puces du dimanche 28 juillet, organisé par le FC Niederhergheim, est disponible auprès de l'association ou sur le site internet de la commune (page d'accueil).

### Besoin de sacs de tri ou de sacs biodéchets ?

Permanence **SAMEDI 31 AOUT**  
De 10h00 à 12h00



## NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIES D'ENSISHEIM & D'OBERHERGHEIM



Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024, les horaires d'ouverture des déchetteries ont changé.

L'objectif principal de cette modification est de mieux faire correspondre les plages d'ouverture aux usages réels qui sont fait sur ces équipements et ce notamment au vu des taux de fréquentation constatés ces dernières années.

Ce nouveau système permet d'ouvrir une demi-journée supplémentaire sur la déchetterie d'Ensisheim (le vendredi matin) et de favoriser une ouverture les après-midis sur la déchetterie d'Oberhergheim (mardi et vendredi). Par ailleurs, les plages horaires ont été uniformisées pour avoir la même amplitude d'ouverture par demi-journée.

Pour rappel, tous les habitants des 9 communes ont accès aux 2 déchetteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence. Il est également rappelé aux usagers que pour accéder à la déchetterie, ils doivent être titulaire d'une carte d'accès et que 24 passages annuels sont inclus dans la redevance incitative.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Déchetterie d'ENSISHEIM-REGUISHEIM</b> ZA La Passerelle2, rue Jacqueline Auriol ENSISHEIM	13h30-17h30	fermée	9h00 - 12h00 13h30-17h30	13h30-17h30	9h00 - 12h00 13h30-17h30	9h00 - 12h00 13h30-17h30
<b>Déchetterie d'OBERHERGHEIM</b> route de Rouffach OBERHERGHEIM	9h00-12h00	13h30-17h30	9h00 - 12h00 13h30-17h30	fermée	13h30-17h30	9h00 - 12h00 13h30-17h30

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL . . . . .

Les décisions du Conseil Municipal lors de la séance du 2 mai 2024.

Décision de modifier les taux d'imposition des taxes locales dans le respect des règles de lien du code général des impôts, comme suit :

- Habitation 4,76 %
- Foncier bâti 21,77 %
- Foncier non bâti 39,38 %

Décision d'émettre un avis favorable pour la nomination de M. Michel MAURER en qualité de garde-chasse du lot de chasse n° 3, à condition que M. Michel MAURER ne soit ni associé, ni partenaire, ni permissionnaire de Monsieur Adolf GERHART.

# J'PEUX PAS, J'AI QUELQUE CHOSE DE PRÉVU À NIEDER !

ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES



30 juin et 7 juillet  
**2024**

Samedi  
**6**  
juillet  
Ste. Mariette  
FÊTE TRICOLERE  
À LA CASERNE  
DES POMPIERS

Samedi  
**6**  
juillet  
Ste. Mariette  
DÉBUT DES VACANCES  
SCOLAIRES !



BEL ÉTÉ À  
NIEDERHERGHEIM !



Dimanche  
**28**  
juillet  
St. Samson  
MARCHÉ AUX PUCES  
DANS LE VILLAGE  
ORGANISÉ PAR LE F.C.N.

Mercredi  
**14**  
août  
St. Evrard  
SOIRÉE TARTES FLAMBÉES  
AU STADE  
ORGANISÉE PAR LE F.C.N.

Samedi & Dimanche  
**21 & 22**  
septembre  
St. Matthieu & Maurice  
JOURNÉES DU PATRIMOINE  
ANIMÉES PAR  
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

EN PARTICIPANT À UNE MANIFESTATION LOCALE,  
JE PARTICIPE À LA VIE DE MON VILLAGE !

## COMMUNE DE NIEDERHERGHEIM

Directeur de publication : M. Alain ZEMB – Responsable de rédaction : Patrick MAURER – Rédacteur : Line HAEGY

Imprimé à la Mairie de Niederhergheim – 6 Place de la Mairie 68127 NIEDERHERGHEIM

N° ISSN 3003-5414 (version imprimée) - N° ISSN 3003-6313 (version web)

Date de parution et de dépôt légal : 27/06/2024 – Prix : gratuit